



CC du Pays Bigouden Sud (Siren : 242900702)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pont-l'Abbé
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/1993
Date d'effet	06/04/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Raynald TANTER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	17,RUE RAYMONDE FOLGOAS GUILLOU
Numéro et libellé dans la voie	BP 126
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29120 PONT-L'ABBE
Téléphone	02 98 87 14 42
Fax	02 98 82 37 93
Courriel	info@cc-pays-bigouden-sud.fr
Site internet	www.cc-pays-bigouden-sud.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Redevance spéciale OM

Population

Population totale regroupée	38 948
-----------------------------	--------

Densité moyenne 232,64

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Combrit (212900377)	3 853
29	Guilvinec (212900724)	3 020
29	Ile-Tudy (212900856)	769
29	Loctudy (212901359)	4 115
29	Penmarch (212901581)	5 697
29	Plobannalec-Lesconil (212901656)	3 508
29	Plomeur (212901714)	3 943
29	Pont-l'Abbé (212902209)	8 842
29	Saint-Jean-Trollimon (212902522)	1 039
29	Trefflagat (212902845)	2 508
29	Tréguennec (212902928)	341
29	Tréméoc (212902969)	1 313

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz <i>électrification : travaux de renforcement, d'extension, d'enfouissement des réseaux électriques à l'exception de l'éclairage public.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>° En matière de protection et mise en valeur de l'environnement - collecte et traitement (élimination et valorisation) des déchets des ménages et des déchets assimilés,</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>- collecte et traitement (élimination et valorisation) des déchets des ménages et des déchets assimilés,</i>
- Autres actions environnementales <i>- gestion et entretien des espaces naturels remarquables d'intérêt communautaire, existants ou à créer, avec prise en charge des équipements d'animation, Sont déclarés d'intérêt communautaire, les espaces naturels du pays Bigouden Sud appartenant au Conservatoire du littoral ou acquis par le département du Finistère au titre des espaces naturels sensibles. La communauté de communes assurera en outre l'établissement et la mise en œuvre du document d'orientations et d'objectifs des sites Natura 2000, FR-5300021 et FR-5310056 "baie d'Audierne" et FR-5312005 "rivières de Pont l'Abbé et de l'Odet". - assurer la protection des ressources en eau de surface et souterraine utilisées pour la production d'eau potable et adhérer au S.A.G.E. - sensibilisation du grand public et des scolaires à la protection de l'environnement</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

En matière d'action sociale d'intérêt communautaire -analyse des besoins sociaux du territoire (observation, repérage des enjeux, priorisation, base de données partagée), -en faveur des personnes âgées : C.L.I.C., service de repas à domicile, -mise en place et soutien à une politique petite enfance à l'échelle communautaire, -information des jeunes : P.I.J. itinérant, coordination, prévention et animation des partenaires jeunesse.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

En matière de développement économique et touristique Zones d'activités à vocation industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique Sont déclarées d'intérêt communautaire : - toutes les zones d'activités futures d'une superficie d'un seul tenant, supérieure ou égale à 1 ha, situées à proximité immédiate d'une route départementale ou d'une voie d'une largeur comparable à celle d'une route départementale, sous réserve de compatibilité avec le schéma de cohérence territoriale ou le document d'urbanisme de la commune d'implantation, - toutes les zones d'activités futures destinées à l'accueil des activités halieutiques, - toutes les extensions de plus d'un hectare des zones d'activités existantes situées à proximité immédiate d'une route départementale ou d'une voie d'une largeur comparable à celle d'une route départementale, sous réserve de compatibilité avec le schéma de cohérence territoriale ou le document d'urbanisme de la commune d'implantation. Seule l'extension est d'intérêt communautaire. - les zones d'activités créées par la communauté de communes préalablement à la définition de l'intérêt communautaire à savoir le Sequer Nevez en PONT-L'ABBE.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique et touristique d'intérêt communautaire - accueil des porteurs de projets pour la création, la transmission et l'implantation d'entreprises, - construction d'ateliers ou de bureaux relais, - favoriser la veille technologique, l'innovation, la création et la transmission d'entreprises, la relation emploi/formation ainsi que l'accès à l'emploi par l'insertion, - mise en œuvre ou soutien d'initiatives tendant à favoriser le développement local par des actions communautaires de promotion, - accompagnement des études portant sur la reconversion des espaces portuaires ou industriels, - soutien au commerce et à l'artisanat : · opérations collectives, · soutien à l'implantation de commerce de proximité dans les zones non pourvues, - étude, coordination et développement de la promotion touristique communautaire, - accompagnement de projets d'aménagement touristique d'intérêt communautaire, - accompagnement des porteurs de projets privés ou publics dans l'élaboration et le suivi des dossiers éligibles aux fonds européens et aux programmes contractuels supracommunautaires.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

En matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs - équipements sportifs d'intérêt communautaire - la construction et la gestion d'un stade d'athlétisme - le parc aquatique AquaSud - favoriser la pratique sportive et culturelle chez les jeunes, - soutenir les associations culturelles et sportives d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

En matière d'aménagement de l'espace - schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, - zones d'aménagement concerté communautaire : sont déclarées d'intérêt communautaire les Z.A.C. à vocation économique, - participation à la politique de gestion intégrée des zones côtières, - mise en place et gestion d'un système d'informations géographiques concernant l'ensemble du territoire communautaire, - aménagement numérique du territoire.

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Développement touristique

- Tourisme

accompagnement des projets touristiques d'intérêt communautaire est déclaré d'IC le site de Tronoën à St Jean Trolimon

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

En matière de politique du logement et du cadre de vie - logement : informations générales sur le logement, partenariat avec l'A.D.I.L. - participation d'un Programme Local de l'Habitat (diagnostic du marché du logement, orientations et objectifs pour une offre de logements nouveaux dans un souci de moindre consommation foncière ; amélioration de la qualité des opérations d'habitat ; habitat social ; étude pour l'accueil des grands passages des gens du voyage), - aide au ravalement de façades, - participation au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, - mise en place et gestion d'un réseau de transports collectifs et d'équipements accessoires d'intérêt communautaire en complément du réseau armature départemental, - participation au développement de l'intermodalité en matière de transports, - participation au développement des déplacements doux (véloroute, voies vertes, pistes cyclables), - randonnée : création de sentiers d'intérêt communautaire ; entretien du GR34 et des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire, signalétique d'intérêt communautaire et équipements accessoires.

- Politique du logement social

En matière de politique du logement et du cadre de vie - logement : informations générales sur le logement, partenariat avec l'A.D.I.L. - participation d'un Programme Local de l'Habitat (diagnostic du marché du logement, orientations et objectifs pour une offre de logements nouveaux dans un souci de moindre consommation foncière ; amélioration de la qualité des opérations d'habitat ; habitat social ; étude pour l'accueil des grands passages des gens du voyage),

Autres

- Autres

Adhésion à la Mission Locale et contribution au financement Randonnée - création de sentiers d'intérêt communautaire, entretien du GR 34 et des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire, signalétique d'intérêt communautaire et équipements accessoires - est complétée comme suit : Sont déclarés d'intérêt communautaire : - les sentiers inscrits ou présentant les caractéristiques pour être inscrits au PDIPR, - les sentiers permettant de relier entre eux les sentiers inscrits ou présentant les caractéristiques pour être inscrits au PDIPR. Dans ce cadre, la communauté de communes du pays bigouden Sud prend en charge : - la coordination de la mise aux normes du balisage et de la signalétique - la restauration, mise en sécurité et confort d'entretien des sentiers - l'entretien régulier des itinéraires ; cependant, l'entretien des chemins sur lesquels la circulation des engins motorisés est autorisée, reste à la charge des gestionnaires de la voirie (communes ou département) - la pose d'équipements et de mobiliers comme les tables d'orientation, dans le cadre d'un schéma d'aménagement.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
29	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (252901145)	SM fermé	720 005
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	2 082 029
29	S MIXTE D'ETUDES POUR LA GESTION DURABLE DES DECHETS DU FINISTERE (252902598)	SM ouvert	961 388
29	SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE OUEST CORNOUAILLE AMENAGEMENT (SIOCA) (252902655)	SM fermé	93 176
29	SYNDICAT MIXTE SAGE OUEST CORNOUAILLE (200019073)	SM fermé	166 465

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)